



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France



**MAZARS**  
Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie  
France

**STEF S.A.**

## Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale mixte du 10 mai 2017 – Treizième  
résolution  
STEF S.A.  
93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 2 pages*



**KPMG AUDIT IS**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France



**MAZARS**  
Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie  
France

## **STEF S.A.**

Siège social : 93, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
Capital social : €13 165 649

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée Générale mixte du 10 mai 2017 – Treizième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une période de vingt-quatre mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital social, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 18 avril 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS

Benoît Lebrun  
Associé

MAZARS

Olivier Thireau  
Associé